Bureau du 2 juillet 2001

Décision n° 2001-0095

commune (s): Oullins

Quartier du Golf - Appui au peuplement du quartier - Convention de participation financière

passée avec la Commune

service : Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Développement social urbain

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 25 juin 2001, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2001-0150 en date du 25 juin 2001, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

Par délibération en date du 22 janvier 2001, le conseil de Communauté a approuvé une mission d'appui au peuplement concernant le quartier du Golf à Oullins dont la maîtrise d'ouvrage est confiée à la Commune.

Cette étude-action constitue un enjeu fort de la politique de l'habitat de la Commune. Il s'agit de stopper une vacance coûteuse qui, à terme, risque d'aboutir à une déqualification grave du patrimoine de ce quartier.

A la suite d'une évolution du projet, le coût prévisionnel de cette action s'établit désormais à 80 000 F TTC avec une baisse de la participation financière communautaire. Le plan de financement est donc le suivant:

- Etat 15 000 F - Communauté urbaine 25 000 F

(au lieu de 45 000 F)

- Commune 20 000 F - SA d'HLM Habitat moderne 10 000 F

et familial

- Conseil général 10 000 F

Vu ledit dossier;

Vu la délibération du Conseil du 22 janvier 2001 et celle n° 2001-0150 en date du 25 juin 2001 ;

DECIDE

1° - Autorise monsieur le président à signer la convention de participation financière à intervenir avec la commune d'Oullins et fixant les modalités de versement par la Communauté urbaine.

2 2001-0095

2° - La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de la Communauté urbaine - exercice 2001 - compte 657 340 - fonction 824 - opération 0054.

Et ont signé les membres présents, pour extrait conforme, le président, pour le président,